le cnam
entreprises

Conservatoire national desarts et métiers

MOOC Discriminations dans le travail : que dit le droit ?

Favoriser le développement économique et social de l'entreprise et le bien-être des salariés.

Objectifs

Acquérir le socle de connaissances juridiques.
Apprendre à rendre effectif le droit de la non-discrimination et en faire bon usage au bénéfice des personnes, des entreprises et des institutions.
Appréhender les différentes discriminations (femmes-hommes, origines, handicap...), selon leurs diverses formes (directe, indirecte, volontaire, involontaire, multiple).
Engager la professionnalisation des acteurs.

Points forts

Une formation offrant des outils pour une application immédiate.
Une révision des processus RH pour un meilleur développement social et économique de l’entreprise et le bien être des salariés.
Une approche applicable à différentes structures (les acteurs de l’entreprise, de la fonction publique, des opérateurs institutionnels et privés).

Public

Employeurs privés et publics
DRH
Gestionnaires du personnel
Chargés de diversité
Elus représentants du personnel
Syndicalistes
Juristes du travail
Intermédiaires de l’emploi
Cabinets de recrutement
Associations

Enseignant

Michel MINE
Professeur titulaire de la chaire « Droit du travail et droits de la personne » du Cnam.
Il enseigne le droit du travail, interne, européen et international.

Retrouvez-le sur LinkedIn

RECEVEZ LE PROGRAMME PAR E-MAIL AU FORMAT PDF !

Vous avez un projet ? Vous souhaitez obtenir un devis ?

Contactez-nous par téléphone
01 58 80 89 72
(du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

DEMANDEZ UN DEVIS DÈS MAINTENANT !

Flexible
15h sur 6 semaines disponible 24/7

Économique
Tarif dégressif à partir de 3 participants

Expert métier
Formation conçue par un enseignant chercheur du Cnam

Domaines connexes

MOOC Dialogue social dans l'entreprise : les nouvelles règles

MOOC Droit européen du travail